



Bernard BAGNERIS  
Conseiller départemental  
du canton  
de Castanet-Tolosan

Membre  
de la 3<sup>e</sup> Commission  
(Agriculture - Réseaux)  
et de la 6<sup>e</sup> Commission  
(Territorialité - Transports)

Président de la Régie  
Départementale des  
Transports de la  
Haute-Garonne

Toulouse, le 23 novembre 2020

**Monsieur le Directeur  
des Finances Publiques de la Haute  
Garonne  
34 Rue des Lois  
31000 Toulouse**

Nos réf. : MP/BB/SCH/595

Monsieur,

Je viens d'être saisi par vos personnels et leurs représentants syndicaux sur le devenir du centre de gestion comptable de Castanet-Tolosan.

En cette période sanitaire compliquée, je constate que votre programme de restructuration reste actif.

Pour mémoire le 1er janvier 2016, le SGC (Service Gestion Comptable) de Castanet-Tolosan a perdu la mission de recouvrement de l'impôt transférée au SIP (Service Impôt des Particuliers) de Toulouse Rangueil. Actuellement, le SGC de Castanet gère le SICOVAL et 15 collectivités du ressort du territoire du SIVOVAL+ Saint-Orens de Gameville (du ressort du territoire de Toulouse Métropole), ainsi que deux EHPAD (sur Ramonville et Saint-Orens), sans compter l'ensemble des budgets annexes et régies s'y rapportant.

**Au 1er janvier 2021**, le CFP (Centre des Finances Publiques) de Montgiscard-Baziège, situé à Baziège, doit fermer ses portes. Comme pour Castanet en 2016, la mission de recouvrement de l'impôt sera transférée au SIP de Toulouse Rangueil. La gestion des 20 communes (du ressort du territoire du SIVOVAL) sera transférée au CFP de Castanet-Tolosan.

**Plus largement, comment les personnels du SIP Toulouse Rangueil (en charge et l'assiette et du recouvrement de l'impôt) vont pouvoir assurer les permanences dans le secteur du Pays Lauragais ? Quelles garanties donnez-vous à leur pérennité quand les exemples se multiplient de réduction de leur ouverture ?**

**Ainsi dans six semaines, au 1er janvier 2021** : le SGC de Castanet va devoir gérer 35 communes du SICOVAL + le SICOVAL en tant que tel (la commune de Lauzerville est actuellement gérée par la CFP de Caraman-Lanta), avec en tout et pour tout le transfert d'1 ETP B du CFP de Baziège. Pour rappel, dans le cadre du PLF 2019, alors que la fermeture du CFP de Montgiscard-Baziège n'avait pas pu avoir lieu, vous aviez supprimé 1 ETP B. Il va sans dire qu'un seul ETP pour la gestion de 20 communes ainsi que ses budgets annexes et régies est totalement infondé. Cela a renforcé les difficultés du CFP de Baziège et va mettre en difficulté le SGC de Castanet.

**Au 1er septembre 2021**, il semblerait que vous souhaitiez transférer la gestion des hôpitaux de Revel (avec son EHPAD) (dépendant actuellement du SGC de Revel) et Muret (dépendant actuellement du CFP de Muret) et des trois EHPAD (Grenade, Villemur-sur-Tarn et Fronton), dépendant actuellement du CFP de Grenade, vers le

Contacts

tél. 05 34 33 32 10  
bernard.bagneris@delus.cd31.fr

Collaborateurs

Sandrine CHARAMNAC  
tél. 05 34 33 32 10  
Nicolas GARACH  
tél. 05 34 33 32 01



**Bernard BAGNERIS**  
Conseiller départemental  
du canton  
de Castanet-Tolosan  
Membre  
de la 3<sup>e</sup> Commission  
(Agriculture - Réseaux)  
et de la 6<sup>e</sup> Commission  
(Territorialité - Transports)

Président de la Régie  
Départementale des  
Transports de la  
Haute-Garonne

SGC de Castanet. Pour cela il y aura le transfert de deux ETP (B ou C) du SGC de Revel, de deux ETP B du CFP de Muret, de deux ETP B et un ETP C du CFP de Grenade. Nous sommes bien loin de la proximité annoncée dans le cadre de ce nouveau réseau des finances publiques. Quel impact aura cet éloignement en période sanitaire ?

**Sur ces transferts d'ETP**, si je salue le transfert d'ETP ce qui semble naturel, celui-ci part de l'existant et non des emplois nécessaires à l'exercice plein et entier des missions. Pour preuve, les documents du comité technique local d'octobre 2019 mentionnaient du transfert de 3 ETP pour la gestion de l'hôpital de Muret car il y avait trois collègues qui exerçaient cette mission. Comme il n'y a plus que deux collègues à l'heure actuelle, la direction ne transfère plus que deux ETP. Dans ces mêmes documents, la direction envisageait le transfert de deux ETP de Baziège vers Castanet pour la gestion des communes, mais comme depuis elle en a supprimé un ... Enfin, quelle assurance avons-nous à ce que l'ensemble des ETP soit pourvu ?

Au final Monsieur le Directeur, au 1er septembre 2021, le SGC de Castanet aura la gestion de :

- **35 collectivités** du SICOVAL + SICOVAL avec les budgets annexes et régies
- **2 hôpitaux** : Muret et Revel
- **6 EHPAD** : Ramonville, Saint-Orens, Grenade, Villemur-sur-Tarn et Fronton et Revel.

**Je souhaite attirer votre attention sur ce que vous souhaitez faire apparaître comme une optimisation des moyens de l'état et qui à terme se conjugue souvent avec une diminution du Service Public et une privatisation de pans entiers de l'activité... La crise sanitaire que nous traversons en est un exemple cuisant.**

**Les finances Publique sont un des éléments importants qui contribuent au socle de notre République. Attaché à notre service public et à ses acteurs je souhaite que la formation de vos agents soit à la hauteur des ambitions de réorganisation et que le nombre d'ETP ne soit pas noyé dans les nouvelles grosses structures que vous envisagez comme celle de Castanet.** Le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit - 2 163 emplois pour Bercy. Combien pour la Haute- Garonne, la DRFIP 31, et le SGC de Castanet ?

**Les inquiétudes des personnels sont grandes et l'élu que je suis les partage. Je resterai très attentif à un service public efficient avec des équipes permettant en qualité et en nombre de répondre aux exigences des collectivités et des citoyens.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

**Bernard BAGNERIS**

Contacts  
tél. 05 34 33 32 10  
bernard.bagneris@delus.cd31.fr

Collaborateurs  
Sandrine CHARAMNAC  
tél. 05 34 33 32 10  
Nicolas GARACH  
tél. 05 34 33 32 01